

PRÉFECTURE  
DIRECTION DU CABINET

Troyes, le 27 avril 2017

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE ET DE  
PROTECTION CIVILES

La Préfète de l'Aube

Affaire suivie par Laurène Berle  
Stagiaire au service interministériel de défense et de protection civiles  
Téléphone : 03 25 42 36 90  
Télécopie : 03 25 42 36 75  
Mail : laurene.berle@aube.gouv.fr

à

Destinataires in fine  
*en copie à Monsieur le Secrétaire Général  
en copie à Monsieur le Sous-Préfet de Bar sur  
Aube*

**Objet :** Lettre circulaire aux maires, relative à la préparation du Tour de France 2017

**PJ :** Fiches thématiques

Comme vous le savez, le 104<sup>e</sup> Tour de France traversera le département de l'Aube, les jeudi 06 et vendredi 07 juillet prochains.

L'organisation de ce type d'événement, de visibilité internationale, nécessite la prise en compte et la gestion d'une multitude de problématiques (circulation routière, ferroviaire, aérienne, secours à personnes, sécurité publique, protection des populations et hygiène, protection de l'environnement notamment).

Afin de vous aider au mieux dans la préparation du passage du Tour dans votre commune, j'ai l'honneur de vous adresser, ci-jointes, des fiches thématiques constituant des mémentos des différentes réglementations applicables, ainsi que des modèles d'arrêtés municipaux utiles.

Liste des fiches thématiques jointes :

- Les grands principes de sécurité,
- Les consignes Vigipirate,
- La réglementation des établissements recevant du public,
- Les dispositifs de premiers secours et la liste des associations agréées de sécurité civile,
- La sécurité du public aux abords des voies ferrées,
- Les modèles types d'arrêtés municipaux d'interdiction de stationner et de circuler,
- Les règles d'utilisation de l'espace aérien (drones, montgolfières, lâchers de ballons ...),
- L'activité commerciale temporaire,
- La restauration ambulante,
- La réglementation relative à la vente d'alcool sur la voie publique,
- L'hygiène publique,
- Le risque noyade,
- Le risque canicule,
- Le risque incendie,
- La protection de l'environnement.

Ainsi qu'il vous l'a été précisé lors du Comité de Pilotage qui s'est tenu le 26 avril en préfecture, le **plan de circulation** départemental du Tour de France est actuellement en cours de

finalisation avec l'ensemble des acteurs concernés. Dès qu'il sera établi et validé, je ne manquerai pas de vous l'adresser, afin de vous permettre de prendre les arrêtés correspondants, et d'informer vos concitoyens.

Je vous invite à m'adresser copie des arrêtés que vous aurez pris.

Des **supports de communication**, actuellement en cours d'élaboration, seront également mis à votre disposition dans les semaines à venir. Sur ce sujet, je vous remercie également de bien vouloir m'adresser copie des différents supports de communication que vous serez amenés à éditer dans le cadre du Tour.

**D'ici le 15 mai**, je vous invite à **me faire retour des fiches synthétiques** qui vous ont été remises lors de la réunion du 26 avril. Ces fiches permettront aux services de prendre en compte l'ensemble des problématiques locales, liées notamment aux événements locaux susceptibles d'être organisés en marge du Tour.

Je vous rappelle à ce titre qu'en raison de la très forte mobilisation des forces de l'ordre sur la sécurisation du Tour, il est impératif que vous fassiez appel à des sociétés privées de sécurité agréées afin de sécuriser les animations locales que vous organiserez, et ce dans le cadre de la forte menace terroriste qui continue de peser sur notre pays.

De la même façon, et afin de permettre une prise en charge rapide des personnes, je vous invite à faire appel aux associations agréées de sécurité civile afin de mettre en place des dispositifs prévisionnels de secours sur les manifestations que vous organiserez.

Je vous informe enfin que le prochain Comité de Pilotage aura lieu le **mercredi 31 mai prochain, à 9h30**, en Préfecture.

Dans l'attente, mes services restent à votre disposition pour toute autre information complémentaire.

La Préfète,



Isabelle DILHAC.

## Liste des destinataires

Mesdames et Messieurs les maires de :

- Lignol le Château,
- Voigny,
- Bar-sur-Aube,
- Couvignon,
- Meurville,
- Spoy,
- Magny Fouchard,
- Vendevre-sur-Barse,
- Piney,
- Géraudot,
- Rouilly Sacey,
- Mesnil Sellières,
- Bouranton,
- Villechétif,
- Creney-près-Troyes,
- Pont-Sainte-Marie,
- Troyes,
- Saint-Julien-les-Villas,
- Bréviandes,
- Verrières,
- Clérey,
- Villemoyenne,
- Chappes,
- Fouchères,
- Courtenot,
- Bourguignons,
- Bar-sur-Seine,
- Polisot,
- Polisy,
- Buxeuil,
- Neuville-sur-Seine,
- Courteron,
- Gyé-sur-Seine,
- Plaines-Saint-Lange,
- Mussy-sur-Seine.
  
- Rosières-près-Troyes,
- Saint-André-les-Vergers.